



Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

« Appel à projets 2012 »

La Présidente du GIP-GPV de la Ville de Fort de France informe les Présidents d'Associations de l'ouverture de l'appel à projet pour l'année 2012 du 28 NOVEMBRE au 30 Décembre 2011

▪ **Critères de sélection :**

- Les projets devront obligatoirement répondre aux critères d'éligibilité du CUCS concernant la géographie prioritaire, les thèmes d'intervention, les publics concernés et les organismes porteurs de projets.

▪ **Géographie prioritaire :**

- | | | | |
|---------------------------|----------------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| 1. Rive Droite | 2. Ermitage | 3. Centre Ville | 4. Terres-Sainville (Zus) |
| 5. Floréal (Zus) | 6. Langellier | 8. Coridon | 9. Trénelles - Citron (Zus) |
| 10. Bon Air | 11. Hauts du Port | 12. Ste Thérèse | 13. Volga Plage (Zus) |
| 13. Dillon (Zus) | 14. Chateauboeuf / Voix de Ville | | |

▪ **Projets autour de 8 Thématiques :**

- | | |
|--|---|
| 1. Education et Accès aux savoirs de base | 2. Emploi et Développement économique |
| 3. Logement et Habitat | 4. Santé et Accès aux soins |
| 5. Culture et Expression artistique
vie publique | 6. Lien social, Citoyenneté et Participation à la
vie publique |
| 7. Accès aux droits et Lutte contre
les discriminations | 8. Prévention de la délinquance et Justice |

Publics : Tous publics ; particulièrement en faveur des personnes âgées et la jeunesse.

Organismes pouvant émerger : associations loi 1901 en règle de leurs cotisations fiscales et sociales.

- **Retrait des dossiers :** GIP-GPV 65, rue F. Arago – FDF du Lundi au Vendredi de 8h à 13h

www.fortdefrance.fr (rubrique CUCS)

- **Date limite de dépôt des dossiers :** Le Vendredi 30 Décembre 2011

- Les associations devront obligatoirement remplir le dossier type CERFA de demande de subvention

- Les projets devront s'inscrire dans une démarche de cofinancement.

- Le FSE, Fonds Social Européen pourra être mobilisé par les porteurs de projets

- Les dossiers seront examinés en **Comité de Pilotage courant 1^{er} trimestre 2012**. Les notifications de décision seront expédiées à l'issue de ces commissions.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 0596 71 26 42 www.fortdefrance.fr (rubrique CUCS)